

> Conditions d'accès aux massifs forestiers *Accessing forests*

ÉTÉ/SUMMER
2008

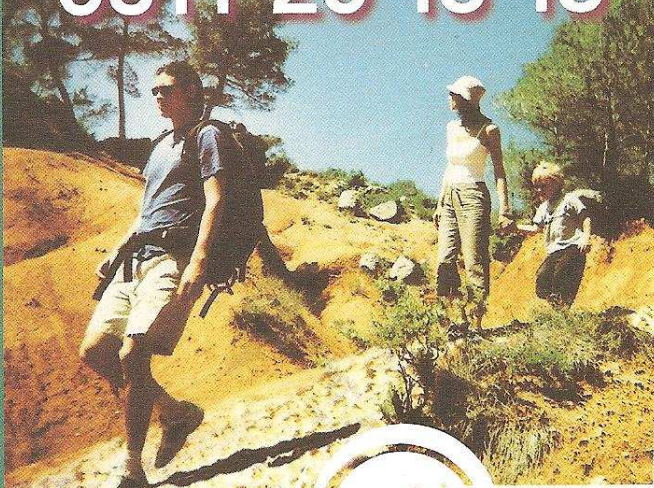
Envie de balade ?

Du 1^{er} juin au
30 septembre, pour
préparer vos
balades,
ce n° de téléphone
unique vous
informe chaque jour
sur les conditions
d'accès aux massifs
forestiers des
Bouches-du-Rhône.



Toute l'information pour votre sécurité au :
For your own safety, obtain information on:

0811 20 13 13*



*Coût d'un appel local à partir d'un poste fixe /
cost of a local call from a land line



Bouches du Rhône
LA PROVENCE

Accueil en forêt Visitor areas in the forest



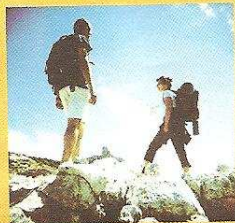
Notez également que certains secteurs possèdent des Zones d'Accueil du Public en Forêt (ZAPEF), espaces particulièrement surveillés qui accueillent le public toute la journée (sauf risque fort d'incendie «niveau noir»).

Note that certain sectors have areas known as ZAPEFs (Zones d'Accueil du Public en Forêt), carefully monitored areas which are open to the public every day except on high-danger days (BLACK).



Communes disposant au moins d'une ZAPEF :

Aix-en-Provence, Aubagne, Auriol, Barbentane, Beaucueil, Carnoux-en-Provence, Cassis, Ceyreste, Châteaurenard, Cuges-les-Pins, Fuveau, Gémenos, Gréasque, La Ciotat, Les Pennes-Mirabeau, Marignane, Marseille, Martigues, Orgon, Peynier, Puyloubier, Roquefort-la-Bédoule, Saint-Antonin-sur-Bayon, Saint-Cannat, Saint-Rémy-de-Provence, Simiane-Collongue, Tarascon, Vauvenargues, Velaux.



Le serveur 0811 20 13 13* vous informe également par massif forestier sur les conditions dans ces zones particulières.

*Informations about these areas are also available on :
0811 20 13 13**

*Coût d'un appel local à partir d'un poste fixe / cost of a local call from a land line